

In Extenso

In Extenso Centre Ouest

8 rue Eugène Brémond
BP 40007
49308 Cholet Cedex

Tel : 02 41 49 10 59
Fax : 02 41 49 10 50
cholet@inextenso.fr
www.inextenso.fr

Association Responsable du Lycée Robert d'Arbrissel de Chemillé et de la Région

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

8, place Urbain II
49120 CHEMILLE EN ANJOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

In Extenso

In Extenso Centre Ouest

8 rue Eugène Brémond
BP 40007
49308 Cholet Cedex

Tel : 02 41 49 10 59
Fax : 02 41 49 10 50
cholet@inextenso.fr
www.inextenso.fr

Association Responsable du Lycée Robert d'Arbrissel de Chemillé et de la Région

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

8, place Urbain II
49120 CHEMILLE EN ANJOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Responsable du Lycée Robert d'Arbrissel de Chemillé et de la Région relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cholet, le 10 décembre 2019

Le commissaire aux comptes

In Extenso Centre Ouest



Gaëtan DANDO

ASSOCIATION LYCEE ROBERT D'ARBRISSEL - BILAN

Exercice N du 01/09/2018 au 31/08/2019

Exercice N-1 du 01/09/2017 au 31/08/2018

Exercice N-1 Valeur nette	BILAN		Exercice N		
	ACTIF		Valeur brute	Amort et Prov.	Valeur nette
	ACTIF IMMOBILISE				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
		Frais d'établissement			
		Autres immobilisations incorporelles			
1 594 503,43		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 377 115,08	-1 868 594,79	1 508 520,29
		Terrains			
		Aménagements de terrains			
1 459 364,82		Constructions sur sol d'autrui et leurs AAI	2 390 405,36	-1 036 685,72	1 353 719,64
135 138,61		Installations, mobilier et matériel d'activité	986 709,72	-831 909,07	154 800,65
		Matériel de transport			
		Mobilier, matériel de bureau et d'informatique			
0,00		Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
		Immobilisations grévées de droit			
155 608,63		IMMOBILISATIONS FINANCIERES	155 608,63		155 608,63
153 574,96		Participations	153 574,96	0,00	153 574,96
		Créances rattachées à des participations			
51,83		Titres immobilisés	51,83	0,00	51,83
		Prêts			
1 981,84		Dépôts et cautionnements versés	1 981,84	0,00	1 981,84
		Autres créances immobilisées			
	COMPTE DE LIAISON				
		Compte de liaison entre établissements			
1 750 112,06		TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 532 723,71	-1 868 594,79	1 664 128,92
	ACTIF CIRCULANT				
	STOCKS				
		Divers			
170 887,01		CREANCES ET COMPTES RATTACHES	210 269,81	-20 455,70	189 814,11
95 734,42		Fournisseurs: avances, acomptes versés	95 516,65		95 516,65
41 150,57		Familles ou élèves	70 456,11	-20 455,70	50 000,41
		Personnel et charges sociales			
7 692,50		Etat et autres collectivités publiques	15 616,00		15 616,00
		Confédération, fédérations, associations et apparentés			
		Comptes transitoires ou attente			
26 309,52		Débiteurs divers	28 681,05		28 681,05
418 576,91		PLACEMENTS	342 223,74		342 223,74
418 576,91		Placements	342 223,74		342 223,74
1 078 811,32		DISPONIBILITES	1 309 801,31		1 309 801,31
1 078 520,07		Banques, établissements financiers et assimilés	1 309 550,16		1 309 550,16
291,25		Caissés	251,15		251,15
		Régie d'avance et accreditifs			
24 858,21		CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 617,48		26 617,48
24 858,21		Charges constatées d'avance	26 617,48		26 617,48
1 693 133,45		TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILE	1 888 912,34	-20 455,70	1 868 456,64
		Charges à répartir sur plusieurs exercices			
		Intérêts d'emprunt à étaler			
		Créance contentieux Etat			
3 443 245,51		TOTAL DE L'ACTIF	5 421 636,05	-1 889 050,49	3 532 585,56

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 27 282 808 € - RCS Angers 792 047 037

Exercice N-1	BILAN		Exercice N		
	Valeur nette	PASSIF	Valeur brute	Amort et Prov.	Valeur nette
	FONDS PROPRES ET ASSIMILES				
704 519,89	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		781 967,03		781 967,03
55 490,36	Valeur du patrimoine intégré		55 490,36		55 490,36
	Fonds statutaires				
	Subventions d'investissements non-renouvelables				
	Fonds de trésorerie apportés				
649 029,53	Libéralités ayant le caractère d'apport		726 476,67		726 476,67
	Ecart de réévaluation				
689 645,01	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		612 197,87		612 197,87
	Valeur des biens affectés				
	Valeurs des biens non affectés				
689 645,01	Libéralités		612 197,87		612 197,87
	Subventions d'investissements non-renouvelables				
	ECARTS DE REEVALUATION				
	Ecart de réévaluation				
1 271 997,92	RESERVES		1 271 997,92		1 271 997,92
	Réserves statutaires				
1 271 997,92	Réserves d'investissement		1 271 997,92		1 271 997,92
	Réserves de trésorerie				
	Autres réserves				
-9 686,53	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU		107 791,57		107 791,57
55 218,81	Report à nouveau		-9 686,53		-9 686,53
-64 905,34	Résultat de l'exercice		117 478,10		117 478,10
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES				
	Taxe d'apprentissage				
	Autres subventions				
2 656 476,29	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES		2 773 954,39		2 773 954,39
	PROV				
27 063,51	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		29 241,19		29 241,19
	Provisions pour risques				
27 063,51	Provisions pour charges		29 241,19		29 241,19
27 063,51	TOTAL PROVISIONS		29 241,19		29 241,19
0,00	COMPTE DE LIAISON		0,00		0,00
0,00	Compte de liaison entre établissements		0,00		0,00
521 952,27	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS		459 154,50		459 154,50
521 438,27	Capital emprunté		458 710,50		458 710,50
514,00	Intérêts		444,00		444,00
	Concours bancaires courants et comptes créditeurs de banque				
222 341,44	AUTRES DETTES		259 513,88		259 513,88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
103 346,19	Fournisseurs et comptes rattachés		98 936,75		98 936,75
22 626,61	Familles ou élèves : avances reçues		14 470,00		14 470,00
48 651,14	Dettes relatives au personnel		41 535,37		41 535,37
7 964,15	Etat et autres collectivités publiques		88 549,55		88 549,55
0,00	Confédération, fédérations, associations et apparentés				
39 753,35	Autres dettes		16 022,21		16 022,21
15 412,00	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		10 721,60		10 721,60
15 412,00	Produits constatés d'avance		10 721,60		10 721,60
759 705,71	TOTAL DETTES ET ASSIMILEES		729 389,98		729 389,98
3 443 245,51	TOTAL DU PASSIF		3 532 585,56		3 532 585,56

ASSOCIATION LYCEE ROBERT D'ARBRISSEL COMPTES FONCTIONNEMENT

Exercice N du 01/09/2018 au 31/08/2019

Exercice N-1 du 01/09/2017 au 31/08/2018

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION	1 328 199,90	1 226 706,14
Appointements bruts du personnel	326 549,42	335 343,91
Charges sociales et fiscales	120 207,94	133 222,74
Prestations de service incorporées : restauration, entretien, autres	175 950,59	139 075,76
Energies et fluides	44 666,32	42 631,45
Autres fournitures et petits matériels	203 733,06	168 457,32
Locations	12 580,62	9 468,69
Entretien et réparations	27 538,29	22 865,62
Contrats de maintenance	14 655,31	10 564,33
Primes d'assurance	22 879,18	19 134,60
Documentation et divers	838,00	2 191,30
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	98 025,16	84 725,87
Informations, publications et relations publiques	18 890,11	17 229,62
Transports biens, élèves et personnel	11 596,16	7 857,25
Déplacements, missions et réceptions	487,44	1 061,26
Frais de PTT et services bancaires	20 811,78	20 503,50
Cotisations et divers	38 065,92	33 266,30
Impôts et taxes relatifs aux locaux	8 112,87	9 141,33
Pertes sur créances irrécouvrables	810,15	622,58
Charges diverses de gestion courante	5 274,31	4 821,70
Dotations aux amortissements	162 906,26	158 158,94
Dotations aux provisions pour risques	2 177,68	2 405,77
Dotations aux provisions pour dépréciations	11 443,33	3 956,30
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	1 328 199,90	1 226 706,14

PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
PARTICIPATION DES FAMILLES	442 825,80	351 385,60
Participation des familles	442 825,80	351 385,60
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ENSEIGNEMENT	732 144,00	572 211,48
Subventions Etat Article 44	51 653,00	23 731,00
Subventions Fonctionnement Ministère	670 924,00	539 738,48
Subventions Manuels Scolaires	9 567,00	8 742,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUTRES ACTIVITES	150 811,59	121 439,13
Subventions Régions	130 180,06	111 066,00
Subventions Communes	0,00	260,00
Autres subventions	20 631,53	10 113,13
AUTRES PRODUITS	125 500,07	100 301,40
Produits et prestations annexes des services	90 535,83	90 397,69
Vente de production	0,00	0,00
Autres produits divers de gestion courante	30 945,08	5 749,20
Reprises sur provisions pour risques	4 019,16	4 154,51
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	1 451 281,46	1 145 337,61
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	123 081,56	-81 368,53

CHARGES FINANCIERES	8 761,76	9 382,99
Charges d'intérêts	8 761,76	9 382,99
PRODUITS FINANCIERS	16 146,64	28 630,91
Autres produits financiers	16 146,64	28 630,91
RESULTAT FINANCIER	7 384,88	19 247,92

CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 682,52	6 107,94
Participations exceptionnelles accordées	0,00	517,00
Autres charges exceptionnelles	3,40	4 028,66
Charges exceptionnelles/ex.ant	-148,80	1 562,28
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	11 827,92	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 273,18	3 543,25
Autres produits exceptionnels	7 273,18	3 543,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 409,34	-2 564,69

AUTRES GESTIONS	8 579,00	220,04
Autres gestions	8 579,00	220,04

TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	1 357 223,18	1 242 417,11
TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	1 474 701,28	1 177 511,77
RESULTAT DE L'EXERCICE	117 478,10	-64 905,34

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 27 282 606 € - RCS Angers 792 047 037

Page 7/14

ANNEXE

Total du bilan : 3 532 585,56€

Résultat bénéfice : 117 478,10€

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions du plan comptable général relatif au règlement ANC 2016-07 et celles particulières résultant du règlement n° 1999-01 consolidé du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | | |
|---|---|----------------|
| - Constructions et agencements | : | 5 ans à 30 ans |
| - Matériel et mobilier scolaire et internat | : | 5 ans à 8 ans |
| - Matériel informatique | : | 3 ans |
| - Matériel restauration | : | 7 ans |
| - Agencements | : | 5 ans |

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 27 282 606 € - RCS Angers 792 047 037

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

V.M.P.

Ils sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont inscrites directement dans les fonds associatifs. Elles font l'objet d'un droit de reprise annuel.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte "Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond
BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
S.A. au capital de 27 282 606 € - RCS Angers 792 047 037

ANNEXE

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIFACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Valeurs brutes</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immob.corporelles	3 312 032	88 751	23 668	3 377 115
Immob.financières	155 609			155 609
Total	3 467 641			3 532 724

<i>Amort.et provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immob.corporelles	1 717 529	162 906	11 841	1 868 594
Immob.financières.				
Total	1 717 529	162 906	11 841	1 868 594

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 50 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 27 282 806 € - RCS Angers 792 047 037

ANNEXE

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF (SUITE)

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>À plus d'un an</i>
Créances clients	70 456	70 456	
État créances diverses	15 616	15 616	
Fournisseurs avances et acomptes versés, avoirs	95 517	95 517	
Débiteurs divers	28 681	28 681	
Total	210 270	210 270	

Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation 2018-2019 26 617

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Factures à établir 7 500
 Etat, produits à recevoir 15 616
 Divers, produits à recevoir 28 681
51 797

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémont
 BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 27 282 608 € - RCS Angers 792 047 037

ANNEXE

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

<i>Fonds Propres</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Fonds associatifs	55 490			55 490
Réserve d'investissements	1 271 998			1 271 998
Subventions d'investissement	1 338 674			1 338 674
Résultat	-64 905	182 383		117 478
Report à nouveau	55 219		64 905	-9 686
Total	2 656 476	182 383	64 905	2 773 954

<i>Provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Prov. pour risques et charges	27 063	2 178		29 241
Total	27 063	2 178		29 241

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>- d'un an</i>	<i>+ d'un an et - 5 ans</i>	<i>+ 5 ans</i>
Emprunt et dettes auprès établ. de crédit	459 154	78 859	155 433	224 862
Dettes / associés	-			
Fournisseurs	98 937	98 937		
Avances Familles	14 470	14 470		
Dettes sur immobilisations	-	-		
Dettes fiscales et sociales	130 085	130 085		
Autres dettes	16 022	16 022		
Produits constatés d'avance	10 722	10 722		
Total	729 390	349 095	155 433	224 862

Emprunt remboursé en cours d'exercice : 72 606
 Emprunt souscrit en cours d'exercice : 9 878

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Fournisseurs	69 194
Dettes fiscales et sociales	27 228
Fournisseurs immobilisations factures non parvenues.....	0
Total	96 422

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 27 282 608 € - RCS Angers 792 047 037

Produits constatés d'avance

Subvention Département 2019	4 939
Frais Dossier 2019-2020	1 933
<i>Total</i>	<u>6 872</u>

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond

BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 27 282 806 € - RCS Angers 792 047 037

ANNEXE

Engagements de départ en retraite

Les engagements de départ en retraite sont provisionnés et inscrits au passif du bilan pour un montant de 29 241,19€.

La méthode de calcul retenue étant de provisionner sur l'exercice comptable le 1/12^{ème} de la rémunération brute annuelle en fonction du nombre d'années d'ancienneté (charges sociales et fiscales comprises). Un réajustement selon l'exercice précédent est effectué.

4. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Filiales détenues à + de 50%</i>	<i>Capital</i>	<i>Autres capitaux propres</i>	<i>QP capital détenue</i>	<i>Résultat dernier exerc.</i>
SCI Lycée Robert d'Arbrissel	152 449	72 407	99,95%	-9 912

5. ENTREPRISES LIEES

Les postes comprenant des montants relatifs aux entreprises liées sont :

- Titres de participation.....	153 575
- Compte courant (avance financière SCI).....	0

6 Rémunération et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Selon l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006.

Les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés et ne perçoivent pas d'avantage en nature. La communication de la rémunération des dirigeants salariés conduirait indirectement à révéler une rémunération individuelle.

7 Engagements hors bilan

Engagements reçus*	134 588€
Engagements donnés*	150 000€

*Engagement reçus : caution solidaire AEP FREPPEL DDEC

*Engagement donnés : nantissement de titres pour l'emprunt

8 Ventilation de l'effectif Moyen en E.T.P.

	Salariés	Mis à disposition
Cadres	6	0
Employés	7	0
Ouvriers	0	0

IN EXTENSO CENTRE OUEST

8, Rue Eugène Brémond
BP 40007

49308 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50

S.A. au capital de 27 282 606 € - RCS Angers 792 047 037

